

# Comment le co-enseignement permet-il à l'enseignant spécialisé d'être personne-ressource ?

Public : Enseignants spécialisés du diocèse de Nîmes

Lieu :  
Maison diocésaine de  
Nîmes

Date(s) :  
Lundi 28 novembre  
2022 et mercredi 15  
février 2023  
(9h-12h et 13h-16h)

INITIATION  
SENSIBILISATION

**Prérequis :** Aucun prérequis à l'inscription à ce module. **Accueil possible** des personnes en situation de handicap. Pour toute info : [www.isfec-montpellier.org](http://www.isfec-montpellier.org)

**OCC-2022-03097**

## COMPETENCES DEVELOPPEES :

CC2. *Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école* - CC10. *Coopérer au sein d'une équipe* - P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique - P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (mode projet) - P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement (projet pédagogique) du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. - CC14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

## CONTENUS ET DEROULEMENT :

### Jour 1 : DEFINIR, CARACTERISER LA CO-INTERVENTION

#### MATIN :

1. En amont de la J1, recueil des attentes, besoins et questions.
2. Co-intervention et co-enseignement : pour s'approprier ce qui définit et caractérise ces modalités d'organisation pédagogique pour des enseignants spécialisés, personnes ressources en éducation inclusive. Apports1 (1h)
3. World-café : caractériser différents formats de co-intervention- co-enseignement puis présentation des affiches synthèses par les hôtes.(1h15)
4. Illustration vidéo : Co-intervention en classe de CE1 (travail différencié en numération) (30mn)

#### APRES-MIDI :

1. Construire une séquence de co-intervention/co-enseignement par combinaison des formats posés le matin : travail de groupes, binômes ou individuels ; partir de besoins réels, ne pas travailler à vide (1h) ;
2. Présentation, partage et relecture critique en groupes de 6-8 personnes (45mn) ;
3. Repères déontologiques de :
  - La personne ressource en éducation inclusive
  - la co-intervention /co-enseignement. (40mn).
  - Projection vers la J2

### Jour 2 : AIDES DIRECTES ET INDIRECTES POUR FAIRE RESSOURCE

#### MATIN :

1. Analyse et mutualisation des pratiques de l'intersession. Relevé des questions et approfondissements des points émergés des échanges (2h)
2. Notion de posture d'ajustement et de gestes professionnels ajustés appliqués à la personne ressource en éducation inclusive : mise en évidence des travaux de recherche FRAC 21-22 (45mn)

#### APRES-MIDI :

1. Analyse de vidéos (auto-confrontations) en 3 groupes : pour comprendre les ajustements des acteurs en situation (1h30) ;
  2. Les échelles d'ajustements : aides directes, aides indirectes aux acteurs de l'école : de la co-intervention/co-enseignement au projet d'école et au travail en réseau – apports dialogués - (1h) ;
- Bilan, évaluation des acquis, évaluation des 2 jours.

## OBJECTIFS :

- Caractériser co-intervention et co-enseignement inclusifs ;
- Rappeler la place de ces modalités dans la fonction de personne-ressource ;
- S'approprier des formats de co-intervention ;
- S'approprier les gestes professionnels de l'ES personne ressource en co-intervention, coenseignement ;
- Penser l'architecture d'une séquence de co-enseignement, co-intervention utilisable en contexte

## EVALUATION DES ACQUIS :

L'évaluation des acquis consiste en la rédaction d'un Plan individuel d'actions déposé sur l'ENT

Ce module n'ayant pas été programmé ni en 20-21, ni en 21-22, nous ne pouvons produire d'évaluation le concernant.

**FORMATEUR :**  
B. Grave, Docteur en Sc. de l'éducation et de la formation

Dernière relecture de cette fiche le 13 juillet 2022

**PRISE EN CHARGE : FORMIRIS**

## MODALITES :

Apports dialogués + diaporamas  
World-café  
Travaux de groupes ou en binômes  
Analyse de pratiques et de situations  
Analyse de vidéos

Plan individuel d'actions pour l'après-formation